

que chaque bête peut fumer le terrain nécessaire pour la nourrir. Et ce qui est une vérité quant aux bêtes, est une vérité aussi quant aux gens. Avec ce qui sort de notre corps, excréments et urines, il y a, si on ne perdait rien, de quoi fumer le terrain qui nourrit chacun de nous.

L'engrais humain, qui est un des plus actifs, est perdu, en grande partie, dans certaines contrées du pays. On craint de le manier: cela se conçoit; l'odeur est loin d'être agréable, mais on peut faire disparaître cette odeur en mêlant les matières fécales avec de la stie, du poussier de charbon, etc. Il vaut mieux conduire cet engrais dans les champs que de le laisser répandre ses émanations aux portes des habitations ou le long des sentiers, où l'on en voit beaucoup trop.

Il y a encore bien d'autres engrais perdus. Qu'il me suffise de citer les fientes de volaille, dont on naitte souvent aucun parti; la chair des animaux morts, le sang, les vieilles laines, les chiffons, les poils, les plumes, les os, qu'on devrait concasser ou brûler; les cornes, sabots, ongles broyés; les feuilles d'arbres ramassées le long des avenues, des haies; les joncs, broussailles, les vieilles pailles, les foins perdus, les sciures de bois, les écorces et les robes des tanneries, les mousses, etc.; les eaux de lessives, de savon; les cendres de bois, la tourbe, la suie; les mauvaises herbes qu'on brûle, etc. La liste est déjà longue, et je pourrais encore continuer cette énumération.

Dans la campagne, il ne doit y avoir rien de perdu, parce que tout peut servir; il faut savoir tirer parti de tout, c'est le moyen d'avoir du fumier en abondance. On en a jamais de trop; aussi doit-on se méfier des cultivateurs qui en font commerce. Un bon cultivateur ne vend jamais de fumier, et il entachète le moins possible. Les engrais chimiques rendent des services pendant quelques années, surtout lorsqu'on fait des défrichements considérables; mais qu'on demande à ceux qui s'en servent, et, s'ils sont de bonne foi, ils diront qu'au bout d'un certain temps ils sont obligés de revenir au fumier de ferme. En effet, c'est le meilleur, et c'est à en fabriquer le plus grande quantité possible qu'il faut s'appliquer.

Ce n'est qu'à ce prix qu'on a de belles récoltes, et qu'on réussit à faire de bonnes affaires. Ce que je souhaite au lecteur. — M. MALÉ.

Petite Chronique

Pendant l'année 1874, il a été cultivé en Angleterre, 1,469,633 hectares de blé; 926,718 en orge; 1,060,490 en avoine; 210,668 en patate et 26,633 en houblons. Les blés et les houblons ont occupé un espace plus grand qu'en 1872 et 1873, tandis que les avoines et les orges sont allées en décroissant.

D'autre part, suivant la nouvelle statistique du bétail, il existe dans la Grande-Bretagne, 6,125,505 têtes appartenant à l'espèce bovine; 30,313,949 appartenant à l'espèce ovine et 2,422,884 appartenant à l'espèce porcine. Le nombre constaté est plus fort qu'en 1872 et 1873 pour les espèces bovine et ovine, mais il est moins considérable pour l'espèce porcine. Ces chiffres s'appliquent à l'Angleterre, à l'Irlande et à l'Ecosse réunies.

Il paraît que la peste bovine n'a fait de nouveau son apparition dans la province prussienne de Sowiaki et y occasionné une perte de plus de 1,000 têtes. Le gouvernement prussien s'est empressé d'interdire l'entrée dans ses Etats du bétail provenant de la Russie.

La disette, parmi les colons de Métapédic. — Une correspondance publiée dans le *Courrier du Canada* donne des détails navrants sur la colonie de Métapédic. Voilà, ajoute le rédacteur de ce journal, une belle occasion pour le gouvernement local de venir en aide à ceux qui font tant d'efforts pour contribuer à la prospérité générale. En face de la souffrance de ces braves colons, en face du danger de leur expatriation, il n'y a pas à hésiter, le gouvernement peut leur venir en aide, qu'il le fasse énergiquement et tout de suite. Peut-être, aussi, des souscriptions particulières réussiraient-elles. Les citoyens généreux qui aiment le courage de prendre l'initiative, feraient une œuvre méritoire et patriotique.

Ceux qui seraient disposés à contribuer à cette bonne œuvre, pourraient s'adresser à leur part de contribution au Révd. M. Smith, curé de St. Alxois de Métapédic.

RECETTES

Moyen de faire le blanchiment de la toile

Ce moyen est déjà connu dans quelques campagnes, mais il ne l'est pas assez généralement; c'est donc rendre un service, que de le vulgariser. Il est d'usage de blanchir les toiles en les étendant sur l'herbe aux jours de soleil, et en les arrosant copieusement avec l'arrosoir à pomme; ou bien encore on les lave à grande eau, on les étend sur le pré, et aussitôt séchées, on les lave de nouveau pour les étendre encore et ainsi de suite. Par ce moyen, on obtient de la toile suffisamment blanche pour les besoins du ménage; mais quand on veut une blancheur complète, on doit reprendre ces toiles déjà lessivées et les faire prendre un bain de vingt-quatre heures dans du petit-lait.

Moyen de conserver les vêtements et de les porter frais très longtemps

Pour cet effet, il est nécessaire de substituer l'éponge à la brosse pour les nettoyer. On prend une éponge bien lavée dont on fait sortir l'eau en la pressant dans une serviette, on passe cette éponge sur les habits dans le sens du poil, elle enlève alors la poussière du drap, du velours, de la soie ou du chapeau. Le peu d'humidité qu'elle conserve, fait disparaître les taches que la brosse ne peut enlever sans arracher les poils.



DEPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PECHERIES

Ce Département recevra des Soumissions jusqu'à MIDI le 16 Novembre prochain, pour la construction d'un

PHARE

Sur le quai de la

POINTE AUX ORIGNEAUX

P paroisse de la Rivière-Quelle, Comté de Kamouraska.

Les PLANS et DEVIS pourront être examinés à l'Agence du Département à Québec, ainsi qu'au bureau de Monsieur Ernest Gagnon, N.E.P., à la Rivière-Quelle, où les personnes désirant soumissionner pourront aussi se procurer les blancs nécessaires.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

WM. SMITH,

Député Ministre de la Marine et des Pêcheries. Ottawa, 16 Octobre, 1874.



CONTRAT DE LA MALLE

Des Soumissions adressées au Maître-Général des Postes, sont reçues à Ottawa, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 4 DECEMBRE prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté pour un contrat proposé pour quatre ans, SIX fois par semaine aller et retour, entre la RIVIERE DU LOUP et EDMUNDS-TON, à commencer du premier Janvier prochain.

Le transport devra être fait dans une diligence, wagon ou sleigh commode et confortable, tiré par deux ou plusieurs chevaux et sujet à l'approbation du Maître-Général des Postes en tout temps. Chaque voiture devra être pourvue d'un compartiment couvert pour protéger les malles contre le mauvais temps.

Les malles devant passer Rivière-du-Loup chaque jour, les dimanches exceptés, à 4 heures P. M., ou après l'arrivée de la malle de Québec, et arriver tous les jours à Edmundston, les lundis exceptés, à 7 heures A. M. ou quinze heures après le départ de Rivière-du-Loup.